

RESULTATS – HOMOLOGATION – CLASSEMENT

107 : MODALITES DE CLASSEMENT / PROCEDURES DE FIN DE SAISON / PREPARATION DE LA SAISON SUIVANTE

Les modalités de classement appliqué sont définies dans le « règlement général des compétitions nationales » (article 3.3).

107.1 CHAMPIONNAT +16 MASCULINS ET FEMININES

107.1.1 CLASSEMENT FINAL

A la fin des championnats les classements sportifs sont figés. Après application de la CMCD un classement définitif de la saison appelé « classement final » est réalisé. Ce classement final sert de référence pour l'accession, le maintien ou la relégation.

107.1.2 ACCESSION - MAINTIEN - RELEGATION

L'accession au niveau supérieur d'une équipe est soumise à l'application des règlements fédéraux régionaux et départementaux. L'accession et la relégation sont définies en fonction des descentes du championnat régional

Accessions – Maintiens – Relégations +16 ans Masculins

Tableaux des Accessions – Maintiens – Relégations +16 ans Masculins												
Nbre Accession en région		1					2					
Nbre relégation de région		0	1	2	3	4	0	1	2	3	4	5
1 ^{ère} Division territoriale	1 ^{er}	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	2 ^{ème}						A	A	A	A	A	A
	3 ^{ème}											
	...											
	9 ^{ème}					R						R
	10 ^{ème}				R	R					R	R
	11 ^{ème}		R	R	R	R		R	R	R	R	R
	12 ^{ème}	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
2 ^{ème} Division territoriale	1 ^{er}	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	2 ^{ème}	A	A				A	A	A			
	3 ^{ème}						A					
	...											
	9 ^{ème}					R						R
	10 ^{ème}				R	R					R	R
	11 ^{ème}		R	R	R	R		R	R	R	R	R
	12 ^{ème}	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
3 ^{ème} Division territoriale	1 ^{er}	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	2 ^{ème}	A	A				A	A	A			
	3 ^{ème}						A					
	...											
	9 ^{ème}					R						R
	10 ^{ème}				R	R					R	R
	11 ^{ème}		R	R	R	R		R	R	R	R	R
	12 ^{ème}	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
4 ^{ème} Division territoriale	1 ^{er}	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	2 ^{ème}	A	A				A	A	A			
	3 ^{ème}						A					
	...											
	9 ^{ème}					R						R
	10 ^{ème}				R	R					R	R
	11 ^{ème}		R	R	R	R		R	R	R	R	R
	12 ^{ème}	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
5 ^{ème} Division territoriale	1 ^{er}	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	2 ^{ème}	A	A				A	A	A			
	3 ^{ème}						A					
	...											

Accessions – Maintiens – Relégations +16 ans Féminins

Pour les championnats territoriaux +16 féminins il n'y a pas lieu d'avoir un tableau. L'accession est définie en fonction du championnat régional : actuellement une seule montée au niveau régional en fin de saison.

107.1.3 REPECHAGE

Les places d'accession et de relégation sont définies en fonction des classements définitifs (après application de la CMCD) établis par rapport à la grille officielle des montées et descentes.

Toute accession ou relégation supplémentaire, pour quelque motif que ce soit (équipe reléguée administrativement, équipe ne respectant pas les quotas, équipe réserve ne pouvant pas monter, etc.) fera l'objet d'un repêchage.

La COC procédera au repêchage des équipes dans l'ordre suivant :

- Le premier relégable de la division supérieure
- Le premier non-accédant de la division inférieure
- Le deuxième relégable de la division supérieure
- Le deuxième non-accédant de la division inférieure
- Et ainsi de suite...

108 : LES EQUIPES PREMIERES – LES EQUIPES RESERVES – RELATIONS ENTRE EQUIPES D'UN MEME CLUB

108.2 RELATIONS ENTRE EQUIPES D'UN MEME CLUB

Dans une situation exceptionnelle, et à la demande écrite du club, la COC pourra autoriser, à la décision unanime de ses membres, deux équipes d'un même club, à évoluer dans un même niveau de championnat, supérieur au plus bas niveau départemental.